

Financement des TPE et des PME : une priorité majeure

Une réunion de travail sur le financement des TPE et des PME s'est tenue à Bercy le 20 septembre 2011 avec les représentants des entreprises, des banques, de la Banque de France et de la médiation du crédit. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, a demandé aux représentants des banques de faire du financement des TPE et des PME une priorité majeure de leur politique et de se mobiliser pour atteindre l'engagement pris d'un délai de traitement de 15 jours maximum ainsi que le développement de solutions de financement de la trésorerie.

La Banque de France a présenté lors de cette réunion un nouvel indicateur sur le financement des TPE, élaboré avec le concours des banques et qui sera désormais publié trimestriellement. Cet indicateur montre que le crédit aux TPE représente 64 % des crédits aux PME. Gérard Rameix, président de l'Observatoire du financement des entreprises a remis le rapport sur le financement des TPE commandé par les ministres. Ce rapport met en évidence les lacunes de l'information statistique disponible sur ce sujet et constate que la situation financière des TPE s'est globalement améliorée depuis 2009 mais reste variable selon les entreprises dont beaucoup restent très dépendantes du crédit bancaire.

Les deux documents sont disponibles en téléchargement sur :

1- <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/telechar/economie/entreprises/2011-06-stat-info-financement-des-pme-france-trimestriel.pdf>

2- <http://www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-de-Gerard-RAMEIX-sur-l-acces-au-financement-des-TPE-a-Messieurs-Francois-BAROIN-et-Frederic-LEFEBVRE>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la Banque de France

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets 500 F Pierre et Marie Curie, 200 F Gustave Eiffel, 100 F Cézanne, 50 F Saint-Exupéry et 20 F Debussy peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès des agences de l'IEDOM. Après cette date, plus aucun billet en franc ne sera échangeable.

Agence de financement des collectivités locales

Le 20 septembre 2011, les collectivités locales ont annoncé la création d'une agence de financement afin de sécuriser leurs investissements. L'agence sera constituée en Epic (Etablissement public, industriel et commercial), regroupant les élus des différents niveaux de collectivité, qui pilotera une agence d'investissement local de type société anonyme. Celle-ci empruntera pour le titre des collectivités locales sur les marchés financiers. Les collectivités locales apporteront des fonds à l'Epic sous forme d'un droit d'entrée remboursable. Une proposition de loi sera bientôt déposée au Parlement pour une adoption avant la fin de l'année et un amendement sera inséré dans le projet de loi de finances 2012. L'agence pourrait être opérationnelle en 2012. Elle se conformera aux exigences des réglementations bancaires et aux nouvelles normes de Bâle III et ne fournira que des produits simples et sécurisés. Ce projet avait été validé par la Cour des comptes dans son rapport du mois de juillet 2011 dans lequel elle avait demandé des garanties sur son fonctionnement, notamment ses fonds propres et sa capacité à respecter les règles de Bâle III. Les élus escomptent, au départ, une soixantaine d'adhésion, et estiment que, dans 10 ans, l'agence devrait occuper le quart du marché des prêts aux collectivités locales. Toute collectivité sollicitant des ressources devra afficher une bonne santé financière et un niveau d'endettement acceptable.

La médiation au service des consommateurs

Au cours du colloque qui s'est déroulé le 27 septembre 2011 sous le patronage de Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, réunissant une centaine d'acteurs du service de la médiation, la charte de la médiation de la consommation a été présentée et les participants ont débattu sur des médiations de qualité dans le secteur de la consommation ainsi que sur la généralisation de la médiation de la consommation. Créée dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 2010, portant réforme du crédit à la consommation auprès de l'Institut national de la consommation, la Commission de la médiation a été mise en place en octobre 2010. Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2011, avec pour objectif de résoudre à l'amiable les litiges de consommation. Des procédures sont déjà développées dans les secteurs de la banque, des communications électroniques, de l'énergie ou de la vente à domicile.

Publications

Banque de France

- *Synthèse du colloque international sur la microfinance*, Paul Loridant, Observatoire de la microfinance, Béatrice Raoult-Texier, Direction de la surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière, Luc Jacolin et Julien Moulouguet, Direction des Etudes et des Relations internationales ;
- *Le traitement des billets : l'évolution de la réglementation et du recyclage par le secteur privé en France*, Martine Bodils, Michel Brondel, Direction des Activités financières.

Ces deux articles publiés dans le Bulletin de la Banque de France n° 185 sont disponibles sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/Bulletin-de-la-Banque-de-France/telechar/2011/Bulletin-de-la-Banque-de-France-185.pdf>

- *Référentiel des financements des entreprises*

Ce document est disponible sur :

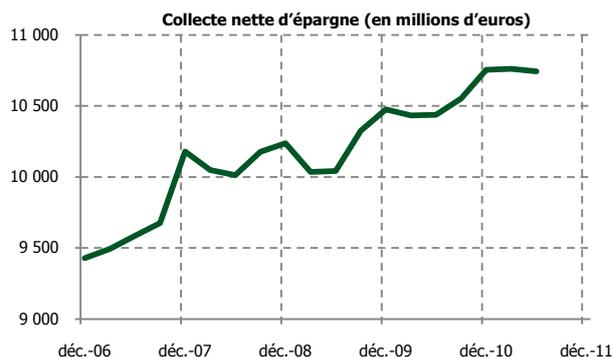
<http://www.banque-france.fr/fr/instit/services/referentiel-des-financements-des-entreprises/referentiel-des-financements-des-entreprises.htm>

Publications IEDOM

Les rapports annuels 2010 (Edition 2011) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont disponibles, gratuitement, en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr).

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

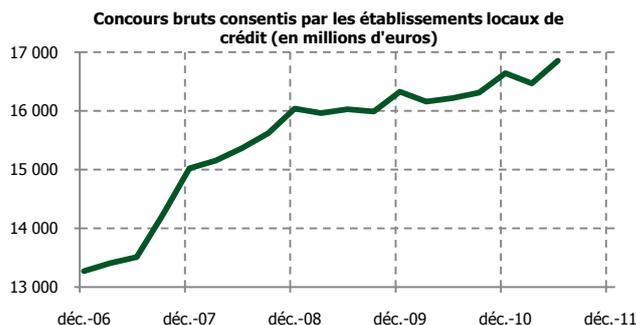
Activité du système bancaire contrastée au deuxième trimestre 2011



Source : Iedom

a
rallèlement, les crédits consentis à la clientèle par les établissements de crédit installés localement ont progressé de 2,3 %, après un premier trimestre mal orienté (-1,0 %). Ce rebond s'explique d'abord par l'augmentation de 2,6 % des crédits aux entreprises, après plusieurs trimestres de stagnation. Les crédits d'exploitation ont notamment fortement progressé (+16,7 %), après quatre trimestres de baisse consécutive. Parallèlement, les concours consentis aux ménages ont reculé de 0,3 %. Le « suivi de la conjoncture financière et bancaire au deuxième trimestre 2011 » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

L'activité du système bancaire ressort contrastée au second trimestre 2011. La collecte de ressources a légèrement diminué (-0,2 % par rapport au premier trimestre 2011), après une faible progression au trimestre précédent (+0,1 %). Cette baisse provient d'un recul de 0,8 % des dépôts à vue sur le trimestre, qui touche uniquement la clientèle des entreprises (-5,7 %), et d'une contraction de 16,3 % des OPCVM monétaires. A l'inverse, les placements en actions et sous forme d'OPCVM non monétaires ont enregistré les plus fortes progressions : respectivement +12,0 % et +7,7 %. L'épargne totale collectée par le système bancaire local s'établit ainsi à 10,7 milliards d'euros à fin juin 2011.



Source : Iedom

BREVES ECONOMIQUES

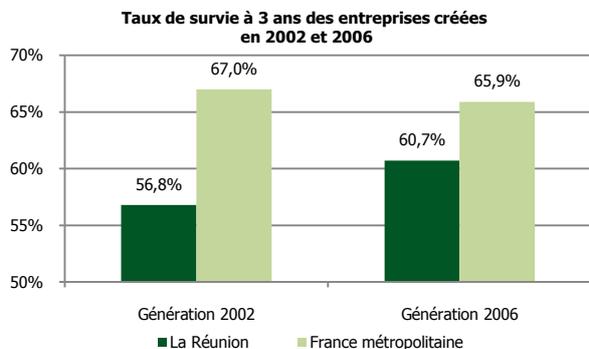
LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la consommation IPC France entière	Août 2011	128,2	+ 0,1 %
			124,0	+ 0,5 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Août 2011	23 860	+ 10,5 %
	En cumul (milliers d'euros)		186 253	-
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)		2 698,2	-
	Exportations (en cumul - millions d'euros)	Juillet 2011	162,1	-
	Taux de couverture		6,0 %	-
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Août 2011	119 400	- 0,1 %
				+ 8,1 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Août 2011	205 845	- 9,3 %
	Cumul 2011	cumul Août	1 449 690	-
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	Juillet 2011	58 400	n.s.
	Cumul 2011	cumul Juillet	448 500	-
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Juillet 2011	132	n.s.
	Cumul 2011 (milliers d'euros)	cumul Juillet	9 788	-
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Juillet 2011	1,1	n.s.
	Cumul 2011 (milliers de tonnes)	cumul Juillet	147,4	-
	Effectifs salariés du BTP	Août 2011	17 642	+ 1,2 %
				+ 2,6 %

La pérennité des entreprises se maintient malgré la crise



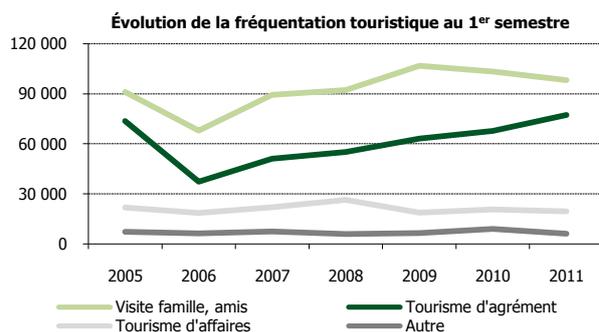
Source : Insee : enquête SINE

juridique. Le taux de pérennité est ainsi plus élevé parmi les sociétés que dans les entreprises individuelles. La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

L'enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet à l'Insee de suivre des panels de nouvelles entreprises pour en étudier la pérennité dans le temps. Parmi les entreprises créées en 2006, six sur dix sont toujours actives en 2009. Ce taux de pérennité à 3 ans a progressé de près de 4 points depuis 2002, où il s'élevait à 56,8 %. En France métropolitaine, le taux de pérennité des entreprises créées en 2006 est supérieur (65,9 %), mais l'écart se réduit.

Le montant de l'investissement initial est un déterminant important de la pérennité d'une entreprise, à La Réunion comme au niveau national : plus il est élevé, plus les capacités de survie augmentent. Elle varie également selon la catégorie

Le tourisme d'agrément en hausse au premier semestre 2011



Source : IRT, Insee : enquêtes flux touristiques

Le tourisme d'agrément continue à progresser au premier semestre 2011. Le nombre de personnes venues principalement pour visiter l'île a augmenté de 14,3 % par rapport au premier semestre 2010. Depuis 2006 et la crise sanitaire liée au chikungunya, le nombre de touristes d'agrément n'a cessé de croître (+ 15,7 % en moyenne par an). Il dépasse même le niveau atteint en 2005. Cet accroissement a particulièrement profité aux hôtels classés, dont la fréquentation a augmenté de 14,6 %.

Parallèlement, le tourisme affinitaire a reculé de 5 % et a confirmé la baisse initiée au second semestre 2010 (- 18,4 % en glissement annuel). Au total, La Réunion a accueilli 210 000 touristes, soit + 0,1 % par rapport au premier

semestre 2011. Leurs dépenses se sont accrues de 6 %, notamment en raison de l'augmentation des dépenses de loisirs et d'achats de cadeaux (respectivement + 18 % et + 9 %). La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée

A fin août 2011, le marché de l'emploi reste mal orienté, en dépit de la légère baisse de 0,1 %, en données CVS, du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), par rapport à juillet 2011. En incluant ceux qui ont exercé une activité réduite durant le mois, c'est-à-dire les demandeurs de catégories B et C, leur nombre a progressé de 0,6 % (CVS) sur un mois (+ 8,4 % sur un an). Cette progression s'explique par une croissance des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (+ 2,3 %). En effet, le nombre de demandeurs de longue durée continue de croître à rythme soutenu. Sur un an, on compte 11 880 personnes supplémentaires dans ce cas, soit une hausse de 20,9 %. Ainsi, à fin août, un peu plus de la moitié des demandeurs en catégorie A, B et C est inscrit à Pôle Emploi depuis plus d'un an. En métropole, ils représentent 38,9 % de cet ensemble de demandeurs.

Création d'un cluster maritime réunionnais

Le 23 septembre 2011 s'est tenue la première assemblée constitutive du cluster maritime de La Réunion, déclinaison locale du cluster maritime français créé en 2006. Ce réseau vise à coordonner les actions des différents acteurs de la mer dans la zone (pêcheurs, aquaculteurs, transporteurs, chercheurs, etc.). Le cluster a pour objectif de promouvoir l'économie maritime française au travers de plusieurs thématiques telles que la recherche et l'innovation, la protection et l'aménagement de l'espace littoral, la biodiversité marine, les transports, le tourisme, etc. Sa présidence a été confiée à Maurice Cérisola (Président de l'ADIR).

La mise en place de ce cluster maritime fait partie du projet de politique maritime globale mené par l'État autour du « Livre Bleu de la mer Sud Océan Indien », qui s'articule autour de quatre axes : la gouvernance politique, la préservation des milieux marins, leur mise en valeur sur le plan économique et la sûreté maritime.

Rapport sur la gestion du logement social à La Réunion

Le rapport de la mission d'audit sur la gestion du logement social à La Réunion propose un certain nombre de recommandations afin de faciliter la gestion des crédits associés, d'assurer un meilleur suivi des opérations retenues et par là d'améliorer l'efficacité de l'aide publique en faveur du logement social. Le rapport est disponible en ligne à cette adresse : http://portail.documentation.equipement.gouv.fr/documents/cgedd/007491-01_rapport.pdf.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,50%	13/07/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	13/07/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/07/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2011)			
Jun	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,1330%	1,0033%	0,8972%	0,9963%	1,3470%	1,5360%	1,7360%	2,0670%

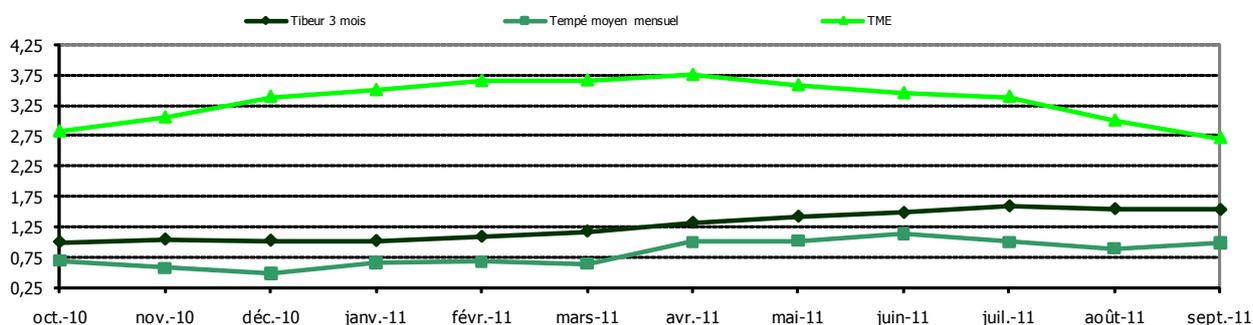
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Jun	Juillet	Août	Septembre	Jun	Juillet	Août	Septembre
3,45%	3,39%	3,00%	2,71%	3,65%	3,59%	3,20%	2,91%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,62%
Prêts à taux fixe	6,23%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,10%
Prêts à taux variable	5,61%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts relais	6,28%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,03%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,27%	Découverts en compte (1)	13,84%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	12,76%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,16%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professions morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	11,65%	Découverts en compte (1)	13,84%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

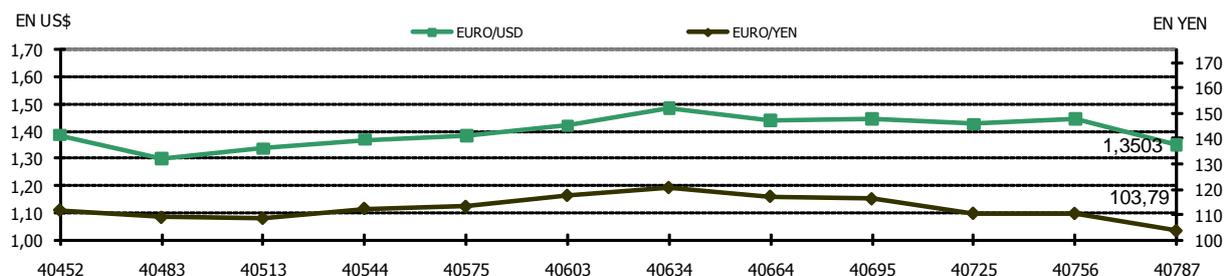
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3503	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,9085	EURO/SRD (Surinam)	4,41840
EURO/JPY (Japon)	103,7900	EURO/BWP (Botswana)	9,70220	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,39660
EURO/CAD (Canada)	1,4105	EURO/SCR (Seychelles)	16,7350	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,3937
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86670	EURO/MUR (Maurice)	38,7284	EURO/BBD (La Barbade)	2,67780
EURO/SGD (Singapour)	1,7589	EURO/BRL (Brésil)	2,5067	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,57000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5213	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,75010	EURO/XPX (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2814,3673	EURO/XCD (Dominique)	3,6150	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer le 6 octobre 2011 - Dépôt légal : octobre 2011 - ISSN 1240-3857